

Barrier Reverse Convertible avec Lock-In

Sous-jacents : UBS

Coupon 4.00% - Barrière Continue 65%

Maturité : 23.12.2016

Ce produit structuré n'est pas un placement collectif au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est donc soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur supporte de surcroît un risque d'émetteur.

1. DESCRIPTIF DU PRODUIT

Détails de l'émission

N° valeur / ISIN / Symbole	30 755 154 / ISIN CH0307551546 / BCV51Y
Emetteur	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne Suisse (S&P AA/stable)
Lead manager, Agent de calcul, Agent payeur	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Surveillance prudentielle	La BCV Lausanne Suisse est soumise à une surveillance prudentielle de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).
Nominal (N)	CHF 1 000
Nombre de valeurs émises	3 000 Barrier Reverse Convertible avec Lock-In (avec clause d'augmentation et de réouverture)
Investissement minimum	CHF 1 000
Monnaie de référence	CHF
Prix d'émission	99.757%
Frais de distribution	Aucun frais de distribution
Date d'évaluation initiale	21.12.2015 (cours de clôture officiel du (ou des) sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de paiement	24.12.2015
Date d'évaluation finale	20.12.2016 (cours de clôture officiel du (ou des) sous-jacent(s) à la bourse de référence)
Date de remboursement	23.12.2016
Définition du produit	Les Barrier Reverse Convertible avec Lock-In sont des instruments dérivés qui permettent aux investisseurs de profiter de la volatilité implicite actuelle dans le marché des actions. Ils se destinent à des investisseurs qui ont une vue neutre à légèrement haussière sur l'évolution du sous-jacent. Un remboursement à hauteur du nominal est garanti si le cours de clôture du sous-jacent est supérieur à son niveau de Lock-In à l'une des dates d'observation de Lock-In. Les Barrier Reverse Convertible avec Lock-In comprennent le versement de manière certaine du ou des coupon(s) pendant la durée de vie du produit.
Classification ASPS	Optimisation de la performance – Barriere Reverse Convertible (1230) selon la Swiss Derivative Map disponible à l'adresse www.svsp-verband.ch

Sous-Jacents

i	Nom	Code ISIN	Bourse de référence	Ratio	Fixing initial (Si,0)	Barrière (B)	Lock-in (Li)
1	UBS Group AG	CH0244767585	SIX Swiss Ex	53.61493	18.651	12.123	18.838

Conditions du produit

Modifications imprévues ou non convenues
Toutes les modifications imprévues ou non convenues contractuellement des conditions du produit (par exemple en cas d'opérations en capital touchant les sous-jacents tels que des splits, des remboursements de la valeur nominale ou une conversion) seront communiquées à l'adresse internet www.bcv.ch/invest

Pour en être informé automatiquement, vous pouvez vous inscrire sur le site internet et ajouter ce produit dans la liste de vos favoris. Vous recevrez alors une information sous la forme d'un email d'alerte.

Prix d'exercice (K) 100% du fixing initial

Barrière (B) 65% du fixing initial

Lock-In (L) 101% du fixing initial

Evénement de Lock-In Un événement de Lock-In est considéré comme réalisé si le cours de clôture du sous-jacent est supérieur à son niveau de lock-In (Li) à l'une des dates d'observation Lock-In.

Dates d'observation Lock-In

Période	Dates d'observation Lock-In
1	21.03.2016
2	21.06.2016
3	21.09.2016

Coupon 4.00% (4.01% p.a.)
Le coupon unique se compose de deux tranches :
0.00%* (0.00%* p.a.) composante d'intérêts purs
4.00%* (4.01%* p.a.) un gain en capital (prime d'option).

Date de paiement Le paiement de coupon unique aura lieu le 23.12.2016

Méthode de calcul du coupon 30/360 Modified following non ajusté

Remboursement 23.12.2016 :

En cas d'événement de Lock-In :

Le montant remboursé par Barrier Reverse Convertible avec Lock-In s'élèvera au nominal à 100%.

Si aucun événement de Lock-In n'est survenu :

1. si le cours du sous-jacent ne touche ni ne franchit la Barrière de CHF 12.123 entre les dates d'évaluation initiale et finale, le montant remboursé par Barrier Reverse Convertible avec Lock-In s'élèvera au nominal à 100%.
2. si le cours du sous-jacent touche ou franchit la Barrière de CHF 12.123 entre les dates d'évaluation initiale et finale, chaque Barrier Reverse Convertible avec Lock-In sera remboursé comme suit :
 1. si le fixing final est supérieur au prix d'exercice de CHF 18.651, le montant remboursé par Barrier Reverse Convertible avec Lock-In s'élèvera au nominal à 100%.
 2. si le fixing final est égal ou inférieur au prix d'exercice de CHF 18.651, l'investisseur devra prendre livraison de 53.61493 sous-jacent(s) par Barrier Reverse Convertible avec Lock-In en s'acquittant du timbre fédéral. Les fractions seront remboursées en espèces.

Marché secondaire, Cotation, Clearing

Cotation, segment de marché Sera demandée au marché principal de SIX Swiss Exchange et maintenue jusqu'à la clôture de la date d'évaluation finale (actuellement 20.12.2016 à 17h15).

Marché secondaire La fixation des prix sur le marché secondaire est "dirty", i.e. l'intérêt couru est inclus dans le prix. Prix consultable sur Reuters BCVINDEXT <BCVDERIVATIVES>, SIX Telekurs 30755154, BCV.

Clearing SIX SIS SA

Matérialisation La Valeur est constituée sous forme de droit-valeur inscrit dans le système de virement de SIX SIS SA. Elle n'est ainsi pas matérialisée et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues.

Fiscalité

Indications Ces informations fiscales ne fournissent qu'un aperçu général sur les conséquences fiscales possibles liées à ce produit à la date de son émission. Les lois et les pratiques fiscales peuvent changer et avoir un effet rétroactif.

Dans tous les cas, il appartient à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller fiscal pour un examen spécifique de son profil préalablement à toute opération.

Suisse Ce produit est à intérêt unique prédominant (IUP) et il est considéré comme transparent.

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en Suisse qui détiennent ces titres dans leur fortune privée, la composante d'intérêts est soumise à l'impôt anticipé et constitue un revenu imposable. Tout paiement de coupon ou de gain découlant de la partie "Option" constitue un gain en capital non imposable pour ces personnes.

Les transactions sur le marché secondaire ne sont pas soumises au droit de timbre de négociation fédéral.

Taux négatifs En matière d'intérêts négatifs, le principe de base est que ces derniers ne représentent, ni des intérêts passifs selon l'art. 33 de la LIFD, ni des charges déductibles, mais un dédommagement qui est dû en fonction des conditions particulières du marché. Vu qu'il n'y a pas de relation de dette, ce dédommagement n'est pas un intérêt passif déductible et, de ce fait, ne peut pas être compensé avec des intérêts actifs pour la détermination du revenu imposable et de la retenue d'un éventuel impôt anticipé.

Fiscalité de l'épargne UE Ce produit n'est pas soumis à la fiscalité de l'épargne dans l'UE pour les agents payeurs suisses (TK7).

Informations juridiques

For, droit applicable Lausanne, droit suisse

Prospectus

Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ni un prospectus simplifié au sens de l'art 5 al. 2LPCC. Seul le prospectus de cotation, disponible auprès de la BCV en langue française, avec les autres documents exigés le cas échéant par le Regulatory Board, est déterminant.

2. PERSPECTIVES DE GAINS ET DE PERTES

Prévision de marché

Le produit s'adresse aux investisseurs partageant la vue de marché suivante :

- Une stagnation ou une légère hausse du sous-jacent
- Que la valeur du ou des sous-jacent(s), durant la vie du produit, ne sera pas inférieure ou égale au niveau de la barrière ou que le cours du ou des sous-jacent(s) ait été supérieur à son/leur niveau de Lock-In à l'une des dates d'observation de Lock-In.

Profit potentiel

Le profit potentiel est limité au paiement du ou des coupon(s).

Perte potentielle

La perte potentielle est équivalente à un investissement direct sur le marché des actions.

Scénarios

Scénarios à l'échéance de remboursement du Nominal en fonction de l'occurrence de l'événement de Lock-In ou du franchissement de la Barrière.

En cas d'événement de Lock-In		Sans événement de Lock-In		
Performance du sous-jacent le moins performant	Remboursement	Performance du sous-jacent le moins performant	Remboursement du capital	
	en espèces		en espèces	contre-valeur en titres et en espèces
25%	1'000.00	25%	1'000.00	
10%	1'000.00	10%	1'000.00	
0%	1'000.00	0%	1'000.00	
-10%	1'000.00	-10%	1'000.00	
-35%	1'000.00	-35%		650.00
-50%	1'000.00	-50%		500.00

3. RISQUES SIGNIFICATIFS POUR LES INVESTISSEURS

Tolérance au risque

La valeur d'un Barrier Reverse Convertible avec Lock-In à l'expiration peut être inférieure au prix d'achat.

Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. L'investisseur est notamment invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure SwissBanking «Risques particuliers dans le négoce de titres» (disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet : www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf) avant toute opération.

Risque d'émetteur : L'investisseur est exposé au risque d'insolvabilité de l'émetteur, qui peut entraîner une perte partielle voire totale du capital investi.

La conservation de la valeur de l'instrument de placement ne dépend pas uniquement de l'évolution du/des sous-jacent(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit structuré.

Le rating de l'émetteur indiqué dans ce document est conforme à la situation au moment de l'émission et peut changer en cours de vie du produit.

Risque de change

L'investisseur dont la devise de référence n'est pas la monnaie de base du produit doit être conscient des risques relatifs aux taux de change.

Risque de marché

L'investisseur est exposé aux risques d'ajustement du sous-jacent, d'inconvertibilité, et de situations de marché extraordinaires ou d'urgence, telle que la suspension de la cotation du sous-jacent, une restriction du négoce, ou une autre mesure restreignant matériellement la négociabilité du sous-jacent. L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le sous-jacent est traité ainsi que celles prévues par l'émetteur ou auxquelles celui-ci est soumis. La survenance de tels événements de marché peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document.

Liquidité de marché

Dans des conditions spéciales de marché, quand l'émetteur n'est pas en mesure de réaliser des transactions couvertes, ou quand ces transactions sont difficilement réalisables, la différence entre les cours acheteur et vendeur peut être temporairement augmentée afin de limiter les risques économiques de l'émetteur.

Informations importantes

Indications générales

Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future.

Ce document est informatif; il n'est pas une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers, une offre, une invitation ou une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques.

L'émetteur n'a pas l'obligation d'acquiescer ce(s) sous-jacent(s).

Période de souscription

Durant la période de souscription, les conditions sont indicatives et susceptibles d'être modifiées ; l'émetteur n'a aucune obligation d'émettre ce produit.

Conflit d'intérêt

En sus des frais de distribution, la BCV ou une entité de son groupe (ci-après : le « Groupe BCV ») peut, dans le cadre de cette émission ou du produit percevoir de la part de tiers une rémunération unique ou récurrente. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le Groupe BCV peut détenir des intérêts ou des positions en rapport avec les composantes de ce produit, respectivement en acquiescer ou en disposer.

Restrictions de vente

La diffusion de ce document et/ou la vente de ce produit peuvent être sujettes à des restrictions (par ex. US, US persons, UK, UE, Guernsey) ; elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable.

Date de publication

13.05.2016

Contacts

Equipe de vente

Equipe de vente produits structurés / Division Asset Management et Trading BCV

Téléphone

021 212 42 00

Nous attirons votre attention sur le fait que les communications sur ce numéro peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure

Fax

021 212 13 61

Internet/mail

www.bcv.ch/invest / structures@bcv.ch

Courrier

BCV / 276 - 1598 / CP 300 / 1001 Lausanne